

Soutenance de mémoire de
Master en sciences sociales – *pilier migration et citoyenneté* – de

Madame Maëlle Redois

**Réagir en tant que ville: les marges de manoeuvre des villes de Strasbourg et
de Genève dans l'hébergement des personnes issues de l'asile**

aura lieu le

mardi 8 septembre 2020 à 14 heures

à l'Institut SFM, Rue A.-L. Breguet 2, Neuchâtel, salle de cours 2.310

Directrice de mémoire : Anita Manatschal
Expert : Gianni D'Amato

Résumé :

En France et en Suisse jusqu'en mars 2019, l'hébergement des demandeurs et demandeuses d'asile était une compétence étatique ou cantonale. Or, lorsque les places tendent à manquer et que les conditions d'hébergement se dégradent, comme ce fut le cas en 2015 et les années suivantes avec l'augmentation des demandes d'asile, les villes sont directement impactées. Dans cette recherche, je me suis intéressée aux marges de manoeuvre entre 2015 et 2019 des villes de Strasbourg et de Genève qui ont été confrontées à cette problématique et qui ont décidé de s'investir dans cette question alors que celle-ci ne relève pas de leurs compétences. J'ai observé et comparé quelles étaient les structures des opportunités politiques de chacune pour agir et comment elles avaient redéfini la gouvernance autour de cette question. Cette recherche montre que les villes peuvent jouer un vrai rôle de lobby face aux instances dirigeantes et s'imposer comme des actrices majeures dans le domaine. L'investissement de la société civile, des médias et l'attention qui leur est portée, la volonté des membres de l'exécutif, l'autonomie dont ils disposent face au conseil municipal et l'orientation politique de ce dernier apparaissent parmi les facteurs majeurs qui conditionnent leur implication. Les traditions de subsidiarité/centralisation, consensus/majorité et les formes de gouvernance déjà en place jouent aussi un rôle très important dans la forme des stratégies employées.